



Plan de protection Covid-19 Camps Ecureuils et Golds 2021

Camp Ecureuils au Cerneux-Godat (Les Bois, Jura)
Camp Golds en Suisse

Préambule

Ce plan de protection pour les camps d'été Ecureuils et Golds 2021 se base sur plusieurs documents (merci de le lire jusqu'à la fin) :

- « Conditions-cadres régissant les camps dans les domaines de la culture, des loisirs et du sport », établies par l'OFSP en collaboration avec l'OFSP, l'OFAS et l'OFC ;
- « Covid-19 : concept de protection pour l'organisation d'activités extrascolaires et de vacances encadrées pour les enfants et les jeunes (...) pour le canton de Fribourg dans le contexte du Covid-19 », établi par Frisbee, réseau fribourgeois des organisations de l'enfance et de la jeunesse ;
- « Concept de protection pour les camps scouts », établi par le Mouvement Scout de Suisse ;
- Communiqué de presse du 2 juillet 2021, établi par l'HFR et Frisbee ;
- Directives et recommandations de la Cellule cantonale de coordination (CCC), Etat de Fribourg, concernant les camps de jeunes ;
- Plan de protection Covid-19 – Camps extrascolaires avec hébergement – été 2021, Canton du Jura.

Les règles de l'OFSP seront respectées en tout temps. S'il existe d'autres recommandations du canton hôte, elles seront respectées également.

« Les associations pour enfants et de jeunesse et leurs offres, en particulier les camps, amènent une contribution significative dans le développement global des enfants et des ados. » **L'objectif des présentes mesures** est de permettre aux enfants et aux jeunes de participer à un camp d'été en toute sécurité, tout en protégeant les bénévoles (moniteurs, responsables, comité de parents, cuisiniers), les enfants et les jeunes.

Ce plan de protection doit aussi permettre de garantir que les recommandations de la Confédération dans la protection contre le coronavirus soient respectées.

Les moniteurs et monitrices (ci-après : moniteurs pour les deux genres) et le comité de parents du Mouvement « les Ecureuils » sont responsables de la mise en œuvre des mesures de protection. La responsabilité du respect de ces mesures incombe à **la Maîtrise du camp**, composée au minimum d'un responsable Covid-19 et du membre du comité de parents en charge de la cuisine du camp Ecus, à ce moment-là :

- Pour le camp Ecus, le responsable Covid-19 est **Robin Pillonel** ;
- Pour le camp Golds, le responsable Covid-19 est **Julien Aebischer**.

Ce plan de protection sera communiqué à toutes les personnes participant aux camps Ecus et Golds et devra être **respecté strictement par tous les participants**.



Plan de protection Covid-19

Camps Ecureuils et Golds 2021

1. Principes généraux

- 1.1 Tous les participants, quel que soit leur âge, doivent faire un autotest le jour du début de camp. Pour les mineurs, une confirmation écrite du test négatif de la part des représentants légaux est exigée. Les adultes doivent produire un document écrit et signé par eux-mêmes confirmant leur test négatif. Uniquement des personnes avec un résultat de test négatif viennent au camp. Un test sera refait au milieu du camp (seulement Ecus, car durée de plus de sept jours) et à la fin. En inscrivant leur enfant, les parents acceptent que celui-ci soit testé durant le camp. **Pour permettre ce test intermédiaire, ils devront fournir un autotest personnel au début du camp.**

Remarque : les personnes au bénéfice d'un certificat Covid valide sont exemptées des autotests de dépistage.

- 1.2 Toute personne, enfant, moniteur ou cuisinier, malade ou présentant des symptômes avant le camp, ne se rendra pas du tout au camp (idem si elle a été en contact avec une personne infectée avant le camp). Elle reste à la maison, s'isole et suit les indications de son médecin.
- 1.3 Les parents doivent **être joignables** en tout temps et doivent être en mesure d'accueillir leur enfant s'il devait être malade pendant le camp.
- 1.4 Le camp se déroulant durant une période **encore critique**, tous les parents sont au courant des risques encourus par leurs enfants et ils engagent leur **propre responsabilité**. Il est déconseillé aux personnes particulièrement à risque de participer à un camp.
- 1.5 Le traçage étant très important dans la lutte contre le Covid-19, il est possible que **la liste des enfants, moniteurs et cuisiniers**, soit transmise aux autorités sanitaires cantonales – les parents acceptent cela. La liste de présences est actualisée chaque jour.
- 1.6 Les règles d'hygiène doivent être respectées.
- 1.7 Le groupe de participants au camp doit, dans la mesure du possible, **rester constant** pendant toute la durée du camp. Si des personnes devaient momentanément intégrer le camp, elles devront fournir un certificat Covid valide et n'entreront que si nécessaire à l'intérieur des bâtiments en portant un masque chirurgical en permanence, sauf exception.

2. Déroulement général

- 2.1 Les règles d'hygiène et de protection seront affichées à plusieurs endroits et répétées régulièrement aux enfants.
- 2.2 Un respect maximal pour toutes les mesures liées au Covid-19 sera demandé aux enfants, aux cuisiniers et aux moniteurs.
- 2.3 Comme le camp Ecus dure plus de sept jours, un autotest sera effectué au milieu de celui-ci.
- 2.4 La Maîtrise du camp, composée d'un responsable Covid-19, d'un membre du comité de parents et au besoin d'autres membres du Mouvement, devra prendre les décisions liées au Covid-19. Elle est responsable de la transmission des informations, du contrôle de la mise en œuvre du plan de protection et si nécessaire d'effectuer des adaptations et des corrections.



Plan de protection Covid-19

Camps Ecureuils et Golds 2021

3. Mesures de « distanciation physique »

- 3.1 Pas de mesure de distance physique entre les enfants.
- 3.2 Dans la mesure du possible, une distance de 1,5 mètre est à respecter avec et entre les adultes.
- 3.3 En cas de contacts rapprochés des masques de protection sont à disposition.
- 3.4 Arrivée au / Départ du lieu de camp : la distance de sécurité minimale est respectée entre les encadrants et les parents. Afin d'éviter tout rassemblement aux abords du camp, les arrivées et les départs des enfants sont échelonnés et un marquage au sol permettra l'espacement entre les familles. De plus, les parents restent à l'extérieur du camp, n'entrent pas dans le chalet et repartent rapidement une fois leur enfant déposé ou récupéré.

4. Mesures d'hygiène

- 4.1 Le premier jour, le lavage des mains est montré et expliqué à chaque enfant. Par la suite, le lavage des mains se fera sous la surveillance d'un moniteur.
- 4.2 Lavage de mains avec du savon liquide avant et après chaque activité, repas, veillée, etc.
- 4.3 Des rouleaux « essuie-mains » remplacent les linges.
- 4.4 Du gel hydroalcoolique est à disposition des adolescents et des adultes.
- 4.5 Les tâches de nettoyage (toilettes, douches, surfaces de contact) sont effectuées régulièrement, avec du désinfectant, des gants à usage unique et avec sérieux ! Au besoin, les moniteurs sans tâche particulière seront réquisitionnés pour aider.
- 4.6 Les points fréquemment touchés comme les tables, les surfaces de stockage, les poignées de portes et de robinets, les interrupteurs, le matériel utilisé, etc. sont nettoyés régulièrement en fonction de leur utilisation. Un planning/tournus de moniteurs est organisé, notamment pour la désinfection du soir après le coucher des enfants.
- 4.7 Les pièces sont aérées au minimum 10 minutes quatre fois par jour.

5. Activités

- 5.1 Les activités se déroulent au maximum à l'extérieur, sur le terrain du camp et dans la nature.
- 5.2 Certaines activités seront adaptées, modifiées ou remplacées par d'autres afin de respecter les recommandations de la Confédération.
- 5.3 Le passage de matériel entre différentes mains est évité le plus possible. Le matériel fréquemment utilisé est désinfecté au moins une fois par jour.
- 5.4 Les veillées se déroulent au maximum à l'extérieur avec les mesures habituelles.
- 5.5 En ce qui concerne les transports publics et la fréquentation des lieux publics (piscine), les règles locales seront appliquées.



Plan de protection Covid-19

Camps Ecureuils et Golds 2021

6. Dortoirs enfants

- 6.1 Les moniteurs limiteront leur présence dans les dortoirs.
- 6.2 Il est recommandé de garder les affaires dans les sacs et d'insister sur le rangement afin d'éviter le mélange entre les affaires des participants.
- 6.3 Pas de nourriture dans les dortoirs : une banque de bonbons, avec horaire pour les manger, sera organisée.

7. Cuisine/repas (comité et parents)

- 7.1 Les membres de l'équipe de cuisine respectent les règles de distanciation et d'hygiène tout particulièrement au sein de la cuisine et lors des repas.
- 7.2 Le port d'un masque de protection est conseillé.
- 7.3 Les enfants n'entreront dans la cuisine que sous la responsabilité et le contrôle des moniteurs. Les personnes qui doivent avoir des contacts avec la population extérieure au camp portent un masque (pour les courses par exemple) et se désinfectent les mains à leur retour.
- 7.4 La nourriture et les boissons ne doivent pas être partagées dans la même assiette ou le même verre. Il faut aussi renoncer à la distribution d'aliments en libre-service.
- 7.5 Le dressing des assiettes est fait par les cuisiniers dans le respect des règles d'hygiène.
- 7.6 La vaisselle est faite par les moniteurs du groupe de vaisselle du jour, les enfants n'auront qu'à débarrasser, laver les tables et passer le balai.
- 7.7 La cuisine et les surfaces de contact seront nettoyées/désinfectées avec attention, chaque jour.

8. Moniteurs

- 8.1 Distance de 1,5 mètre à respecter dans la mesure du possible.
- 8.2 Fenêtres ouvertes, si possible, en permanence.

9. Mesures si suspicion de Covid-19 chez un participant (enfant, moniteur, parent en cuisine)

- 9.1 En plus des produits de soin habituel, il y aura des gants, du gel désinfectant, des masques de protection et un « thermomètre à distance ».
- 9.2 Infirmerie dans deux dortoirs distincts :
 - Un pour les situations ordinaires avec la pharmacie ;
 - Un pour la mise en quarantaine (p. ex. en attendant les parents, etc.).
- 9.3 Dès les premiers symptômes :
 1. La personne doit porter un masque et être isolée ;
 2. Faire un autotest. Si le résultat est positif, le médecin le plus proche est appelé et ses directives seront suivies ;



Plan de protection Covid-19 Camps Ecureuils et Golds 2021

3. La Maîtrise de camp contacte les parents de la personne concernée et organise la suite selon les consignes du médecin.
- 9.4 Si un cas de coronavirus est confirmé (test positif) :
1. Le médecin cantonal décide quelles personnes en contact avec une personne infectée doivent être mises en quarantaine et/ou doivent quitter le camp ;
 2. La Maîtrise de camp suit ses directives, planifie la suite à donner et informe toutes les personnes ayant l'autorité parentale sur les personnes concernées par la situation.

Particularités : camp Golds sous tente

10. Activités

- 10.1 Une attention particulière aux gestes barrières est de mise dans les transports publics.
- 10.2 Les lieux publics sont évités au maximum et les contacts avec des personnes extérieures au camp, sont limités au strict nécessaire (p. ex. achats).

11. Sous tentes

- 11.1 Pas de moniteur dans les tentes enfants sauf pour une urgence et si l'urgence le permet, avec un masque et après désinfection des mains.
- 11.2 Il est recommandé de garder les affaires dans les sacs afin d'éviter le mélange entre les affaires des participants.
- 11.3 Dans les tentes des moniteurs, les nattes sont espacées au maximum.

12. Cuisine

- 12.1 Les personnes qui doivent avoir des contacts avec la population extérieure au camp portent un masque (pour les courses par exemple) et se désinfectent les mains à leur retour.
- 12.2 Lors de la préparation des repas, l'hygiène doit être impeccable et le port d'un masque de protection est conseillé.
- 12.3 La nourriture et les boissons ne doivent pas être partagées dans la même assiette ou le même verre. Il faut aussi éviter la distribution d'aliments de mains en mains.
- 12.4 Chaque participant lave soigneusement sa vaisselle après chaque repas.

ET UNE DERNIÈRE RECOMMANDATION : gardons le sourire, l'optimisme et la bonne humeur propre aux Ecus, pour faire de ces camps un moment magique, hors du temps...

Les responsables et le comité



Plan de protection Covid-19 Camps Ecureuils et Golds 2021

**DOCUMENT A COMPLETER PAR TOUS LES PARTICIPANTS
ET A REMETTRE AUX MONITEURS A L'ARRIVEE AU CAMP**

Nom :

Prénom :

- Je suis détenteur d'un certificat Covid valide ;**

- J'ai fait un autotest qui s'est avéré négatif** (l'autotest fait par vos soins suffit – il est obtenu gratuitement en pharmacie) ;

- Je reste plus de sept jours et mets ainsi à disposition un autotest pour le test intermédiaire ;**

- Je n'ai présenté, au cours des dernières 48 heures, aucun des symptômes Covid** (fièvre, frissons, toux inhabituelle, fatigue inhabituelle, douleurs musculaires, maux de tête inexpliqués, etc.) ;

- Je n'ai pas connaissance d'avoir été en contact avec un cas confirmé de Covid-19 dans les sept jours précédant le début du camp.**

Date :

Signature (si mineur, représentant légal) :